

# SEQUESTRE DEPOT DE GARANTIE

## VENTE EN LOCATION ACCESSION

Je soussigné / Nous soussignés

Nom(s) : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Maître DEL VALLE LEZIER**  
**1 rue Cuvier**  
**44 000 NANTES**

Programme : **FLORTILÈGE**

N° de Compte :

Déclare(ent) déposer à **Maître DEL VALLE LEZIER** en accord avec **LA MAISON FAMILIALE DE LOIRE-ATLANTIQUE**, SA Coopérative à capital variable, dont le siège social est Allée Jean Raulo 44 800 SAINT-HERBLAIN.

La somme de : **500 €uros**

En lettres : **CINQ CENTS EUROS**

En un chèque n° \_\_\_\_\_ Tiré sur \_\_\_\_\_

Sur un compte indisponible non rémunéré, à mon nom pour servir de garantie à l'exécution du contrat préliminaire de réservation immobilière intervenu le \_\_\_\_\_ entre moi-même et **LA MAISON FAMILIALE DE LOIRE-ATLANTIQUE**, portant sur un bien immobilier n° \_\_\_\_\_ au prix de \_\_\_\_\_ €uros, en vertu de l'article R261-29 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Conformément à l'article 3 de la loi n°84-595 du 12 juillet 1984, les fonds déposés en garantie sont indisponibles, incessibles et insaisissables jusqu'à la conclusion du contrat de location-accession qui devra intervenir au plus tard le 30 juin 2018.

En cas de conclusion du contrat de location-accession, je vous donne mandat exprès et irrévocable de virer ce dépôt de garantie au compte courant du vendeur dès la livraison du logement, ce dépôt s'imputant à due concurrence sur le paiement des premières redevances. En cas de défaut de conclusion du contrat de location-accession, le présent dépôt de garantie me sera restitué.

Il est, en outre, convenu que **Maître DEL VALLE LEZIER** n'encourt aucune responsabilité du fait de la mission de séquestre amiable que je lui confie par les présents.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du réservataire :

(Précédée de la mention « **Bon pour accord de séquestre** » écrite à la main)